

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 13 janvier 2020

Réf. : 05.20 - PRESSE



FOIRE DU VENDREDI 17 JANVIER 2020 CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Ce vendredi 17 janvier 2020, jour de Foire, entre 6h et 22h, **la circulation et le stationnement des véhicules sera interdit dans le périmètre formé par les voies ou places suivantes :**

- rue Beauteville,
- rue d'Avejan,
- boulevard Louis Blanc (partie comprise entre les rues Allende et Albert 1er),
- place Henri Barbusse,
- rue Docteur Serres,
- rue Edgar Quinet (partie comprise entre la place Henri Barbusse et la rue Florian),
- rue Michelet (partie comprise entre la place Henri Barbusse et la rue Mistral),
- place de l'Hôtel de Ville,
- rue Taisson,
- rue Rollin,
- place Saint-Jean,
- rue Saint-Vincent.

Les parcs de stationnement suivants seront accessibles aux conditions habituelles :

- Abbaye : entrée et sortie uniquement par la rue de la Meunière,
- Maréchale,
- Gare Routière,
- Gardon,
- place des Martyrs de la Résistance,
- Centr'Alès.